



FRANSABANK
EL DJAZAÏR SPA

Revue presse

Du 01 au 28 Février 2017

APS – 05/02/2017

Entreprises: Gel des domiciliations bancaires des importations des véhicules pour propre compte

La Banque d'Algérie a instruit les banques et les établissements financiers à geler, à compter du 2 février 2017, toute domiciliation d'importation de véhicules par les entreprises pour propre compte en attendant la mise en place d'un nouveau mécanisme d'encadrement, a appris l'APS auprès de cette institution financière.

"Il est porté à la connaissance des banques et établissements financiers que les autorités compétentes s'apprêtent à mettre en place un nouveau mécanisme d'encadrement des importations de véhicules par les entreprises pour propre compte", lit-on dans la note adressée par la Banque d'Algérie aux banques et établissements financiers

"Dans l'attente de la mise en place de ce mécanisme, les banques et les établissements financiers sont invités à geler, à compter du 2 février 2017, toute domiciliation de ce type d'importation", poursuit la note.

Les présidents directeurs généraux et les directeurs généraux des banques et établissements financiers "sont priés de veiller à une application rigoureuse" de cette note, affirme encore la Banque d'Algérie.

APS – 07/02/2017

Lancement du registre de commerce électronique au 1er trimestre 2017

Le [registre de commerce électronique](#) sera mis en place durant le premier trimestre 2017, a indiqué mardi à Alger le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et ministre du Commerce par intérim, Abdelmadjid Tebboune.

"On parle de faux registres de commerce, de registres scannés ou loués. Nous allons faire face à ces pratiques frauduleuses", a-t-il relevé lors d'une rencontre avec les cadre du ministère du Commerce, en annonçant la mise en place du registre de commerce électronique durant le premier trimestre de l'année en cours.

Ce dispositif, selon lui, va permettre aux contrôleurs une meilleure maîtrise des opérations de contrôle pour mettre fin à ce genre de pratiques frauduleuses.

A fin 2016, le nombre d'opérateurs inscrits au registre du commerce s'élevait à 1.890.257 opérateurs dont 1.717.382 personnes physiques (90,9%) et 172.875 personnes morales (9,1%), selon un bilan présenté lors de cette rencontre.

En 2016, la nomenclature des activités du registre de commerce a introduit un nouveau secteur dédié exclusivement à l'exportation (secteur 7) qui regroupe quatre codes: l'exportation, respectivement, des produits agroalimentaires, des produits industriels et manufacturés hors hydrocarbures, de tous produits hors hydrocarbures, et des produits pharmaceutiques.

APS – 27/02/2017

Lancement d'un emprunt obligataire sans intérêt d'ici à mai

Un [emprunt obligataire](#) sans intérêt devrait être lancé entre fin avril et mai 2017, a indiqué lundi à Alger [le ministre des Finances, Hadji Baba Ammi](#).

"Nous sommes en train d'étudier un projet de lancement d'un nouvel [emprunt obligataire](#) pour cette année, mais sans intérêts", a déclaré le ministre à la presse en marge d'une séance plénière du Conseil de la Nation consacré au texte de loi de règlement budgétaire 2014.

La durée de cet [emprunt obligataire](#) s'étalera de trois à cinq ans et dont les titres ne seront pas éligibles à la Bourse puisque actuellement, les titres éligibles à cette institution boursière sont ceux de 7, 10 et 15 ans, appelés OAT (obligation assimilés du Trésor).

Se gardant de donner plus de détails sur cette opération financière, le ministre a affirmé qu'elle était en cours d'étude et que le projet devrait être d'abord présenté au gouvernement: "Si le gouvernement adopte cette démarche, on lancera cet [emprunt](#)".

A une question sur les banques qui envisagent le lancement de produits bancaires sans intérêt conformément à la Charia, M. Baba Ammi a répondu: "Moi, je n'utiliserai pas le mot 'islamique', mais plutôt 'participatif'. Ce sont des produits qui ne sont pas rémunérés par des intérêts, mais par les rendements des projets qui seront financés".

Selon lui, un travail est en cours au niveau de banques pour lancer ce type de produits vers la fin de l'année 2017.

Interrogé sur la situation économique du pays, le ministre a relevé qu'elle était "difficile" sur le plan financier mais que la situation est "maîtrisée".

"Au vu des résultats économiques de l'année 2016, nous sommes très confiants sur la possibilité de surpasser cette situation, mais il faut qu'il y ait une discipline budgétaire dans l'application de la loi".

Il a rappelé, dans ce sens, la vision à moyen terme adoptée dans le cadre de la loi de finances 2017, qui est une stratégie en matière de gestion des finances publiques, qui va être aussi appliquée pour les prochaines lois de finances.

A une question sur l'augmentation du taux d'inflation, le ministre a imputé cette hausse à certains commerçants "qui ne respectent pas la loi".

Selon lui, "la hausse des prix produits alimentaires n'est pas la faute au gouvernement, c'est la faute de certains commerçants qui doivent rentrer dans l'ordre. Nous allons renforcer le contrôle des prix des produits de base. C'est une mission du ministère des Finances".